

Ecrit par le 22 septembre 2026

Jean-Luc Pesce nommé administrateur provisoire de l'hôpital d'Apt



Ce 1er septembre, le [Centre hospitalier du Pays d'Apt](#) a accueilli un nouvel administrateur provisoire. Il s'agit de Jean-Luc Pesce qui se voit confier les fonctions de direction pendant un an.

Par décision du 19 août 2026, la Ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées a désigné Jean-Luc Pesce, ancien directeur général de l'hôpital d'Ajaccio, en qualité d'administrateur provisoire du Centre hospitalier du Pays d'Apt, pour une durée de 12 mois, à compter du 1er septembre 2026. Il prend donc, pour une durée déterminée, les fonctions de direction de



Ecrit par le 22 septembre 2026

l'établissement situé à Apt.

Le nouveau directeur provisoire arrive 9 mois après la fermeture du service de chirurgie du centre hospitalier qui est donc en train de vivre une profonde transformation, accompagnée par l'[Agence régionale de santé \(ARS\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), la [Région Sud](#), le [Département de Vaucluse](#), la [Ville d'Apt](#) et la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#), qui a pour objectif de moderniser l'établissement, renforcer ses missions essentielles et améliorer la prise en charge des habitants du territoire.

[13 millions d'euros pour la grande transformation de l'hôpital d'Apt](#)

Cinq objectifs pour l'administrateur provisoire

Ainsi, Jean-Luc Pesce, au-delà de permettre l'engagement de cette grande transformation et veiller à son bon déroulé, a obtenu une feuille de route rappelant les cinq objectifs prioritaires pour sa mission :

- sécuriser la transformation de l'offre de soins,
- garantir la continuité et la sécurité des prises en charge,
- stabiliser et optimiser les ressources humaines,
- améliorer la situation financière de l'établissement,
- renforcer la gouvernance et le pilotage institutionnel.